

Parc Eolien de la Voie des Prêtres SAS

Version de Novembre 2016
complétée en Avril 2018



PROJET DU PARC EOLIEN DE LA VOIE DES PRÊTRES 2

Sous-Dossier n°8 – Accords et avis consultatifs



Parc Eolien de la Voie des Prêtres SAS

8 rue Auber
75009 Paris



Sous-Dossier n°8 : Accords et avis consultatifs

Listes des pièces dans chacune des parties :

1. Liste des radars

2. Pièces nécessaires à la consultation des services de l'Aviation Civile :
 - Le formulaire 14610 dûment rempli ;
 - Un plan de situation au 1/25 000^e ;
 - Un plan des façades ou d'élévation ;
 - Avis de l'Aviation Civile du 16 février 2017.

3. Pièces nécessaires à la consultation des services du Ministère de la Défense :
 - Le formulaire de demande de servitudes auprès du Ministère de la Défense dit formulaire SEA ;
 - Un plan de situation au 1/25 000^e ;
 - Un plan des façades ou d'élévation.



PARTIE N°1
Liste des radars




Enjeux		Distance minimale à respecter	Le parc éolien de la Voie des Prêtres 2	Précisions	
Radars	Météo France (ARAMIS)	Bande de fréquence C	20 km	Conforme	Les éoliennes sont situées à plus de 63km du radar de l'Avesnois et à plus de 70km du radar d'Abbeville donc en dehors de toute servitude liée à des installations de Météo France. <u>A titre d'information</u> , consultée le 19 décembre 2016, l'Aviation Civile a émis un avis favorable au projet le 16 février 2017. L'implantation du projet de la Voie des Prêtres 2 a été légèrement modifiée depuis cette consultation, à la demande des services de l'Etat, avec notamment la suppression de 4 éoliennes et le déplacement de 3 autres éoliennes (E7, E22 et E11).
		Bande de fréquence S	30 km	Conforme	Pas d'installation de ce type à proximité du projet.
		Bande de fréquence X	10 km	Conforme	Pas d'installation de ce type à proximité du projet.
	Aviation civile	Radar primaire	30 km	Conforme	Pas d'installation de ce type à proximité du projet.
		Radar secondaire	16 km	Conforme	Pas d'installation de ce type à proximité du projet.
		VOR	15 km	Conforme	Les éoliennes sont situées à plus de 16,2km du VOR de Cambrai donc en dehors de toute servitude liée à des installations de l'Aviation Civile.
	Des ports	Portuaire	20 km	Conforme	Les éoliennes sont situées en dehors de toute servitude liée à des installations portuaires.
Centre régional de surveillance et de sauvetage		10 km			
Equipements militaires	Zone aérienne de défense	Demande écrite à formuler	Conforme	Les éoliennes sont situées à plus de 30km du radar militaire de Doullens. <u>A titre d'information</u> , consultée le 19 décembre 2016, la Défense a émis un avis favorable au projet le 15 février 2017. L'implantation du projet de la Voie des Prêtres 2 a été légèrement modifiée depuis cette consultation, à la demande des services de l'Etat, avec notamment la suppression de 4 éoliennes et le déplacement de 3 autres éoliennes (E7, E22 et E11).	



PARTIE N°2
Pièces nécessaires à la consultation des services de l'Aviation Civile






Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'aviation civile

Demande d'instruction d'un projet éolien par les services de l'aviation civile

Circulaire du 12 janvier 2012



N°14610*01

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt			Commune	Dépt	N° de dossier
Jour	Mois	Année			

CE DOSSIER A DEJA FAIT L'OBJET D'UNE PRE-CONSULTATION

1- IDENTIFICATION DU PROJET

NOM DU PROJET : Parc Eolien de la Voie des Prêtres 2

LOCALISATION : TERRESTRE OFFSHORE (ne pas remplir le cadre 2)

ANTERIORITE : NOUVEAU PROJET PROJET CORRIGE

MODIFICATIONS SUBSTANTIELLES :

POSITION GEOGRAPHIQUE

HAUTEUR

NOMBRE D'EOLIENNES

AUTRE :

2- TERRAIN

ADRESSE : Communes de Fontaine-les-Croisilles et de Croisilles

LE PROJET EST-IL SITUÉ EN Z.D.E. : OUI NON Si OUI, REFERENCE DE L'ARRETE PREFECTORAL: DATE : 29/12/2008 N° : ZDE Sud Arrageois - Entités A et B

NOM DU (DES) PROPRIETAIRE(S) DU TERRAIN⁽¹⁾ : _____

SECTION (S) CADASTRALE(S)⁽¹⁾ : _____

SUPERFICIE TOTALE : _____ M² **ALTITUDE NGF MAXIMALE** : 99 _____ M

3- DECLARANT

DESIGNATION DE LA SOCIETE : Parc Eolien de la Voie des Prêtres SAS

ADRESSE : 8 rue Auber 75009 Paris

CONTACT : Cécile Farineau

TELEPHONE : 01 71 19 74 35 **TELECOPIE** : 01 42 62 24 59

ADRESSE ELECTRONIQUE : c.farineau@eurowatt.com

4- DESCRIPTION DES EOLIENNES PROJETEES

FOURNISSEUR⁽¹⁾ : _____ **MODELE ENVISAGE⁽¹⁾** : _____

CAPACITE DE PRODUCTION : 2,5 - 3,37 MW **NOMBRE D'EOLIENNES** : 12 (remplir cadre 6)

ALTITUDE MAXIMALE DU PROJET : 94 M **POLYGONE D'ETUDE (pré-consultation seulement)** : (remplir cadre 5)

DIAMETRE DES PALES : 100 à 112 M **HAUTEUR DU FUT** : 94 à 100 M **HAUTEUR SOMMITALE** : 150 M

SURFACE EQUIVALENTE RADAR (SER) max aux différentes bandes de fréquences ou fournir les diagrammes⁽¹⁾

Fréquence L : _____ M² Fréquence S : _____ M² Fréquence C : _____ M² Fréquence X : _____ M² Diagrammes :

COMMENTAIRES EVENTUELS : _____

(1) Si cette information est connue

5- POLYGONE				
SOMMET N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES 1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S			
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W			
SOMMET N°2	Distance Sommet n°1 à Sommet n°2 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES 1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S			
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W			
SOMMET N°3	Distance Sommet n°2 à Sommet n°3 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES 1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S			
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W			
SOMMET N°4	Distance Sommet n°3 à Sommet n°4 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES 1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S			
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W			
SOMMET N°5	Distance Sommet n°4 à Sommet n°5 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES 1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S			
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W			
SOMMET N°6	Distance Sommet n°5 à Sommet n°6 (m)	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES 1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S			
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W			


6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIE N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIE N°2	DISTANCE E1 À E2 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIE N°3	DISTANCE E2 À E3 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIE N°4	DISTANCE E3 À E4 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIE N°5	DISTANCE E4 À E5 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
ÉOLIE N°6	DISTANCE E5 À E6 (M)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIE N°6		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	62	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	212
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	13	09	2
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	56	25	0
ÉOLIE N°7	DISTANCE E6 À E7	475	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	79	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	55	0
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	55	16	0
ÉOLIE N°8	DISTANCE E7 À E8	775	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	89	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	30	0
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	55	19	2
ÉOLIE N°10	DISTANCE E8 À E10	569	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	82	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	43	1
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	54	59	0
ÉOLIE N°11	DISTANCE E10 À E11	642	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	85	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	23	3
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	54	49	1
ÉOLIE N°12	DISTANCE E11 À E12	637	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	90	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	08	6
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	54	34	7
ÉOLIE N°13	DISTANCE E12 À E13	611	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	94	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	11	52	4
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	54	17	0
ÉOLIE N°	DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES

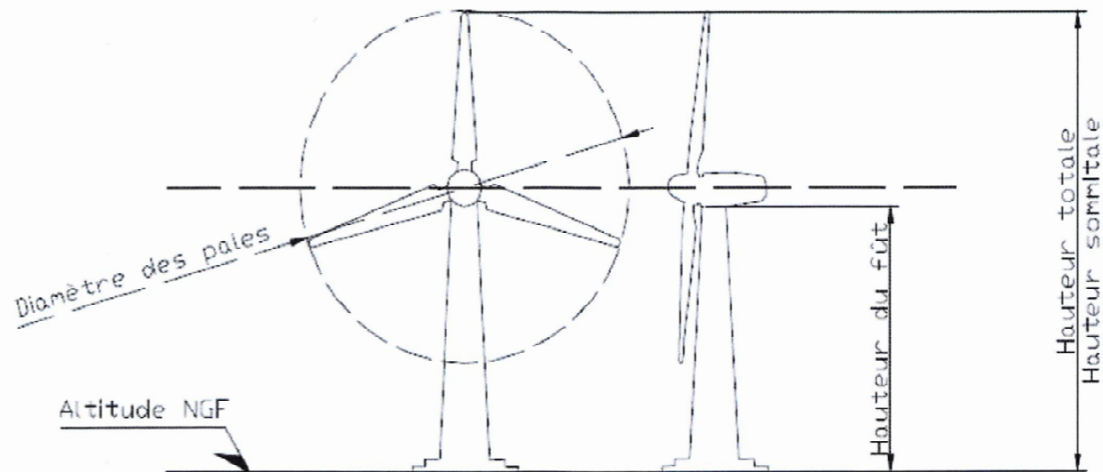
Nota : cette page peut être dupliquée si le nombre d'éoliennes est supérieur à 14

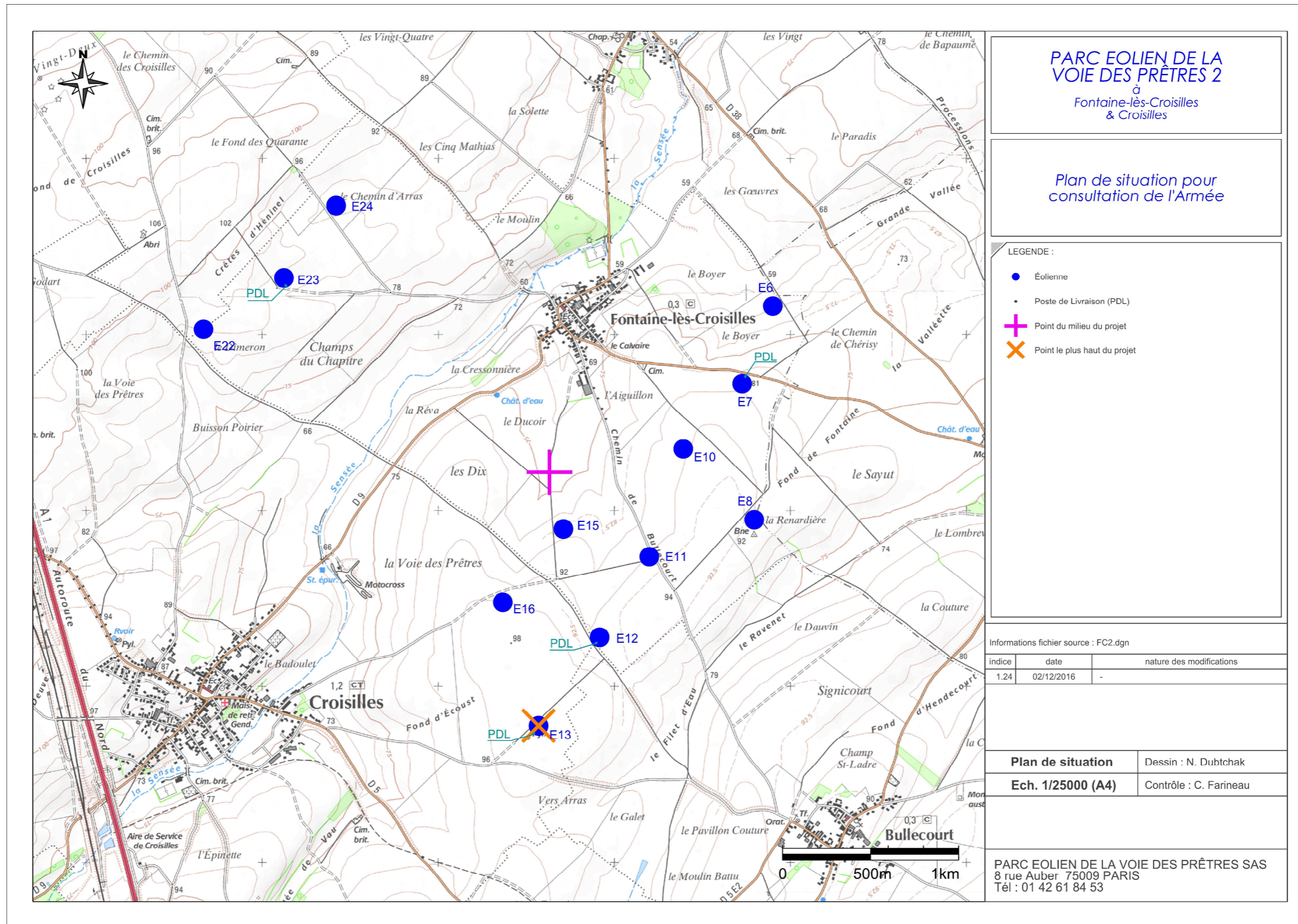
6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES									
ÉOLIENNE N°	15	ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	80	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	230				
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	28	6				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	54	24	5				
ÉOLIENNE N°	16	DISTANCE E 15 A E 16	541	ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	91	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	241		
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	12	15	1				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	54	07	0				
ÉOLIENNE N°	22	DISTANCE E 16 A E 22	2302	ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	87	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	237		
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	13	05	8				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	52	41	8				
ÉOLIENNE N°	23	DISTANCE E 22 A E 23	541	ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	92	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	242		
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	13	15	1				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	53	05	0				
ÉOLIENNE N°	24	DISTANCE E 23 A E 24	506	ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	88	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	238		
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	50	13	28	3				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	002	53	20	1				
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES			
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES			
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTIUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES			
COORDONNEES WGS84	DEGRES		MINUTES		SECONDES		1/100 DE SECONDE		
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W								

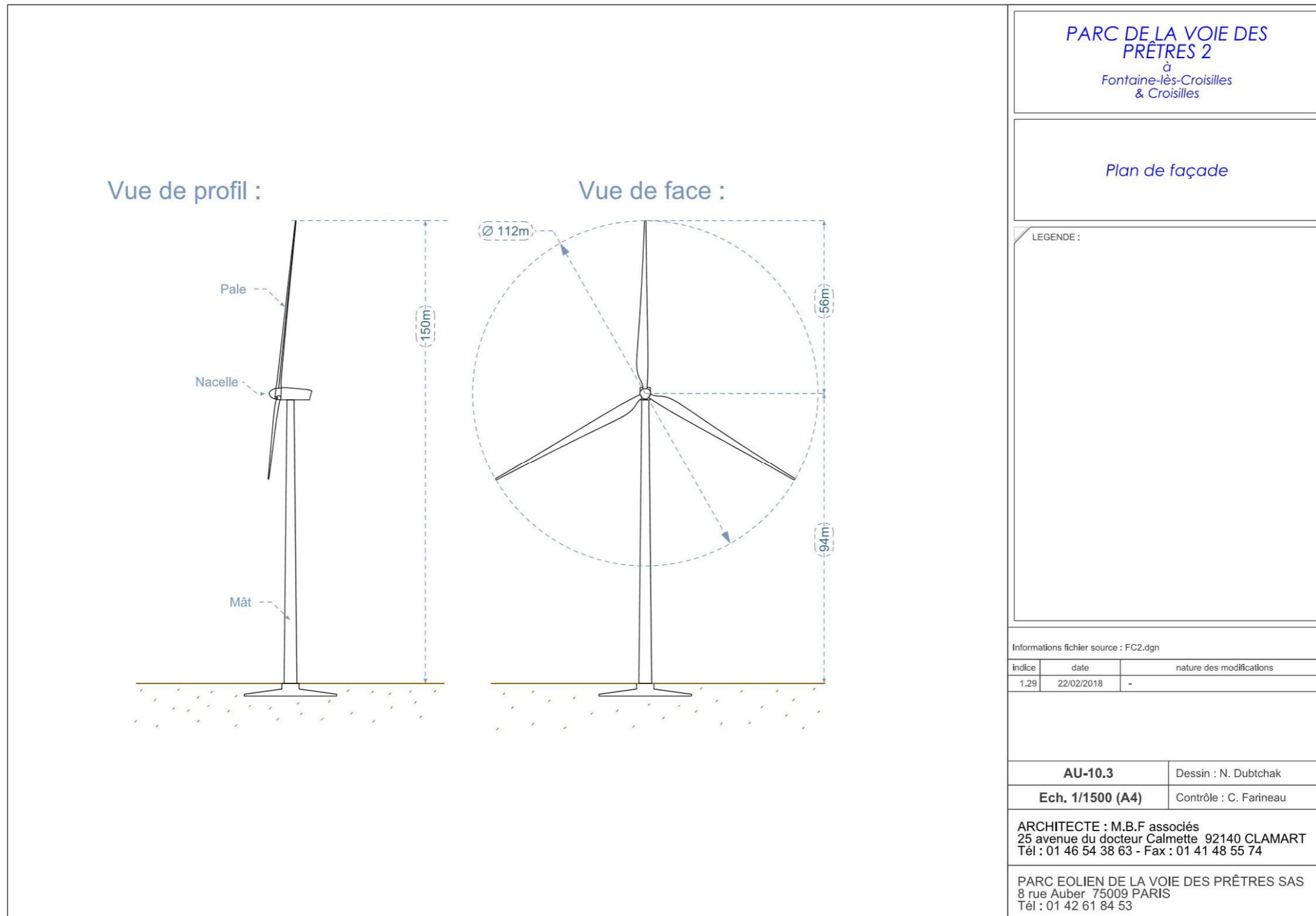
Nota : cette page peut être dupliquée si le nombre d'éoliennes est supérieur à 14

7- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE PERMIS)	
Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.	
Le 14/02/2018	
	Signature du demandeur

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES :	
Pièces utiles	A quoi ça sert ?
UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN	Il permet de localiser l'emplacement du projet. Vous devez fournir un extrait de carte au 1/25.000ème ou pour les projets off-shore un extrait de carte marine. Le polygone ou l'emplacement souhaité des éoliennes seront notés sur l'extrait de carte.
L'AVIS EVENTUEL SUR PROJET	Il permet, dans le cas où le projet a déjà reçu un avis favorable et où la demande de permis est identique au projet, d'améliorer les délais de traitement du dossier.
PLANS DES EOLIENNES	Ils permettent d'apprécier la compatibilité entre la demande et les éléments décrits.
SCHEMA EXPLICATIF :	









MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Lesquin, le 16 Février 2017

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
Délégation Nord Pas de Calais

Le délégué

à

Cécile Farineau
Par mail : c.farineau@eurowatt-group.com

Nos réf. : DNPC/2017/02/0022 TATOO n° 42717 à 42720
Affaire suivie par Thibault DAZIN
thibault.dazin@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 03 20 16 18 15 - Fax : 03 20 16 18 17

Objet : Demande d'avis dans le cadre de la procédure d'autorisation unique (AU) pour un projet éolien de 16 machines sur les communes de Fontaine-Les-Croisilles, de Croisilles et de Chérisy (62128)

Vous avez sollicité mon avis sur le projet en objet dans le cadre du **Décret n° 2014-450** du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.

Le projet est considéré comme un ensemble d'obstacles minces de hauteur maximale hors tout de 150m soit une altitude maximale déclarée de 242m NGF dont les caractéristiques précises sont les suivantes :

E2	hauteur 150m	altitude NGF 73m	Lat 50°14'25.4"N	Long 002°53'53.4"E
E6	hauteur 150m	altitude NGF 62m	Lat 50°13'09.2"N	Long 002°55'25.0"E
E7	hauteur 150m	altitude NGF 77m	Lat 50°12'53.7"N	Long 002°55'24.7"E
E8	hauteur 150m	altitude NGF 89m	Lat 50°12'30.0"N	Long 002°55'19.2"E
E9	hauteur 150m	altitude NGF 87m	Lat 50°12'08.9"N	Long 002°55'04.1"E
E10	hauteur 150m	altitude NGF 82m	Lat 50°12'43.1"N	Long 002°54'59.0"E
E11	hauteur 150m	altitude NGF 84m	Lat 50°12'24.5"N	Long 002°54'48.1"E
E12	hauteur 150m	altitude NGF 90m	Lat 50°12'08.6"N	Long 002°54'34.7"E
E13	hauteur 150m	altitude NGF 94m	Lat 50°11'52.4"N	Long 002°54'17.0"E
E15	hauteur 150m	altitude NGF 80m	Lat 50°12'28.6"N	Long 002°54'24.5"E
E16	hauteur 150m	altitude NGF 91m	Lat 50°12'15.1"N	Long 002°54'07.0"E
E22	hauteur 150m	altitude NGF 87m	Lat 50°13'04.4"N	Long 002°52'40.0"E
E23	hauteur 150m	altitude NGF 92m	Lat 50°13'15.1"N	Long 002°53'05.0"E
E24	hauteur 150m	altitude NGF 88m	Lat 50°13'28.3"N	Long 002°53'20.1"E
E25	hauteur 150m	altitude NGF 92m	Lat 50°13'43.2"N	Long 002°53'37.9"E
E26	hauteur 150m	altitude NGF 84m	Lat 50°14'01.3"N	Long 002°53'47.6"E

Il n'est concerné par aucune des servitudes aéronautiques ou radioélectriques civiles concernant le Nord Pas de Calais. En revanche il se situe dans le cercle de 24 km de rayon centré sur l'aérodrome de Cambrai-Epinoy (L'avis du ministère de la défense devra être sollicité).

En conséquence, un **avis favorable** est donné à ce projet.

Néanmoins, cet avis n'a de valeur que sur la base des caractéristiques des éoliennes (hauteur, altitude, coordonnées d'implantation) transmises dans le dossier et détaillées ci-dessus. Le non-respect de ces caractéristiques dans le cadre de la procédure AU remettra en cause le présent avis et il conviendra, alors, de solliciter de nouveau mon avis.

Le projet fera l'objet d'un balisage strictement conforme à l'**arrêté du 13 novembre 2009** relatif à la réalisation du balisage des éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes aéronautiques.

De plus, vous voudrez bien m'adresser copie de la décision arrêtée par les services instructeurs.

Enfin, je souhaite également recevoir la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT). Ces documents sont essentiels à la diffusion de l'information aéronautique garantissant la sécurité aux usagers de l'espace aérien.

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord
Délégation Nord Pas de Calais
Le Délégué

L. BRETON

PARTIE N°3
Pièces nécessaires à la consultation des services du Ministère de la Défense



FORMULAIRE

DEMANDE DE SERVITUDES AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Identifiant du DOSSIER				
Référence	Parc Eolien de la Voie des Prêtres 2		Date :	14/02/2018
Cocher la case correspondant à votre projet				
Eolien	<input checked="" type="checkbox"/>	PC	<input checked="" type="checkbox"/>	ICPE
Mât de Mesure de vent				DP
autre Pylône / Mât				DP
Permis de Construire ou Demande Préalable : transmettre le justificatif de dépôt. Zone de Développement Eolien : si cabinet d'étude, transmettre une copie du mandat de l'EPIC, de la commune ou de la communauté de communes.				
Identifiant du DEMANDEUR				
Raison sociale	Parc Eolien de la Voie des Prêtres SAS			
Adresse	8 rue Auber 75009 Paris			
Correspondant (Prénom-Nom)	Cécile Farineau			
n° de téléphone fixe (France)	01 71 19 74 35			
n° de télécopie (France)	01 42 61 24 59			
Courriel	c.farineau@eurowatt.com			

(NOM DE COMMUNE + Nom et n° de département)	
Ex : LE MANS	SARTHE (72)
COMMUNE	DEPARTEMENT (numéro)
1 FONTAINE LES CROISILLES	PAS DE CALAIS (62)
2 CROISILLES	PAS DE CALAIS (62)
3	
4	
5	
6	
7	

Identification exhaustive du ou des points (coordonnées, altitude sol, hauteur de l'obstacle)
 Rappel : une altitude est exprimée par rapport au niveau de la mer - une hauteur est exprimée par rapport au sol

hauteur maximale de l'obstacle envisagée en mètres (paratonnerre inclus)

longueur des pales en mètres diamètre du rotor en mètres

Liste complète des positions des éoliennes, des points du polygone d'étude pour le photovoltaïque ou du point du projet en degrés / minutes / secondes dans le référentiel géodésique WGS 84.
 Exemple : LE MANS (72) = N 48° 00' 00'' E 000° 12' 00''

Précisez de quel projet il s'agit : **Mât de mesure du vent**

Points	Noms éventuels (ex E 01)	Latitude (remplir auparavant la case "département")	Longitude (remplir la première case pour les départements traversés par le méridien de Greenwich)	Altitude terrain à cet emplacement (en mètres)	Hauteur sommitale de l'obstacle (en mètres)	Altitude NGF de l'obstacle (en mètres)
A	E6	N 50 13 09	E 2 55 25	62	150	212 m
B	E7	N 50 12 55	E 2 55 16	79	150	229 m
C	E8	N 50 12 30	E 2 55 19	89	150	239 m
D	E10	N 50 12 43	E 2 54 59	82	150	232 m
E	E11	N 50 12 23	E 2 54 49	85	150	235 m
F	E12	N 50 12 08	E 2 54 34	90	150	240 m
G	E13	N 50 11 52	E 2 54 17	94	150	244 m
H	E15	N 50 12 28	E 2 54 24	80	150	230 m
I	E16	N 50 12 15	E 2 54 07	91	150	241 m
J	E22	N 50 13 5	E 2 52 41	87	150	237 m

	Latitude	Longitude	Altitude terrain à cet emplacement
Point milieu	N 50 ° 12 39	E 002 ° 54 ' 20	
Point le plus élevé	N 50 ° 11 ' 52 "	E 002 ° 54 ' 17 "	94

Joindre impérativement un extrait lisible d'une cartographie à l'échelle 1/25.000 ou 1/50.000 dans un format A4 uniquement, avec un dessin du projet (copie fortement contrastée en noir et blanc uniquement).
 (Ne pas noircir, griser, hâchurer ou colorier le polygone)

En fonction de la nature des servitudes, un positionnement exact des obstacles pourra être demandé par un organisme de la Défense et sera obligatoire pour pouvoir obtenir une réponse précise et complète.

envaero.zad-sud@inet.air.defense.gouv.fr

FORMULAIRE

DEMANDE DE SERVITUDES AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Identifiant du DOSSIER				
Référence	Parc Eolien de la Voie des Prêtres 2		Date :	14/02/2018
Cocher la case correspondant à votre projet				
Eolien	<input checked="" type="checkbox"/>	PC	<input checked="" type="checkbox"/>	ICPE
Mât de Mesure de vent				DP
autre Pylône / Mât				DP
Permis de Construire ou Demande Préalable : transmettre le justificatif de dépôt. Zone de Développement Eolien : si cabinet d'étude, transmettre une copie du mandat de l'EPIC, de la commune ou de la communauté de communes.				
Identifiant du DEMANDEUR				
Raison sociale	Parc Eolien de la Voie des Prêtres SAS			
Adresse	8 rue Auber 75009 Paris			
Correspondant (Prénom-Nom)	Cécile Farineau			
n° de téléphone fixe (France)	01 71 19 74 35			
n° de télécopie (France)	01 42 61 24 59			
Courriel	c.farineau@eurowatt.com			

(NOM DE COMMUNE + Nom et n° de département)	
Ex : LE MANS	SARTHE (72)
COMMUNE	DEPARTEMENT (numéro)
1 FONTAINE LES CROISILLES	PAS DE CALAIS (62)
2 CROISILLES	PAS DE CALAIS (62)
3	
4	
5	
6	
7	

Identification exhaustive du ou des points (coordonnées, altitude sol, hauteur de l'obstacle)
 Rappel : une altitude est exprimée par rapport au niveau de la mer - une hauteur est exprimée par rapport au sol

hauteur maximale de l'obstacle envisagée en mètres (paratonnerre inclus)

longueur des pales en mètres diamètre du rotor en mètres

Liste complète des positions des éoliennes, des points du polygone d'étude pour le photovoltaïque ou du point du projet en degrés / minutes / secondes dans le référentiel géodésique WGS 84.
 Exemple : LE MANS (72) = N 48° 00' 00'' E 000° 12' 00''

Précisez de quel projet il s'agit : **Mât de mesure du vent**

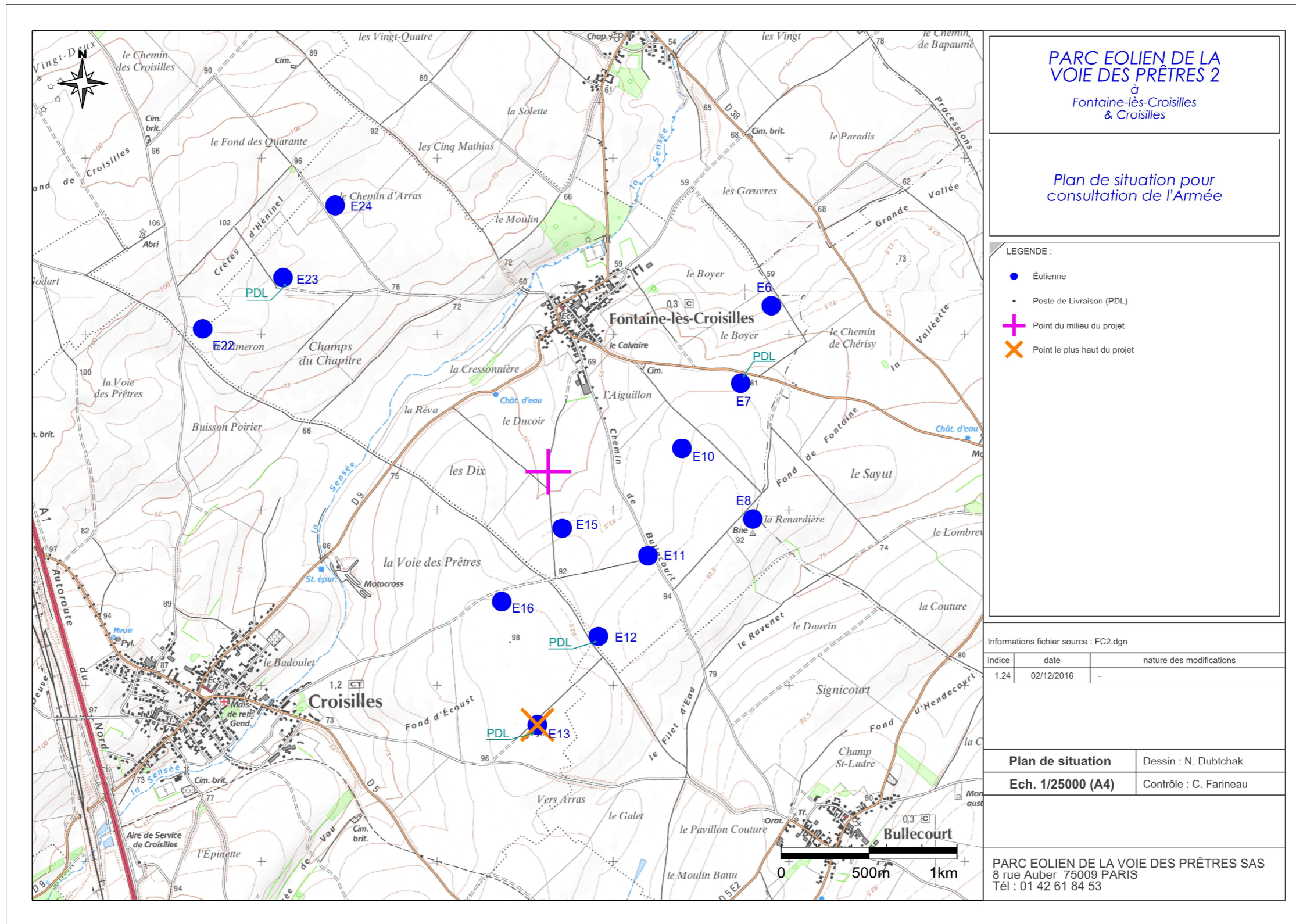
Points	Noms éventuels (ex E 01)	Latitude (remplir auparavant la case "département")	Longitude (remplir la première case pour les départements traversés par le méridien de Greenwich)	Altitude terrain à cet emplacement (en mètres)	Hauteur sommitale de l'obstacle (en mètres)	Altitude NGF de l'obstacle (en mètres)
K	E23	N 50 13 15	E 2 53 05	92	150	242 m
L	E24	N 50 13 28	E 2 53 20	88	150	238 m

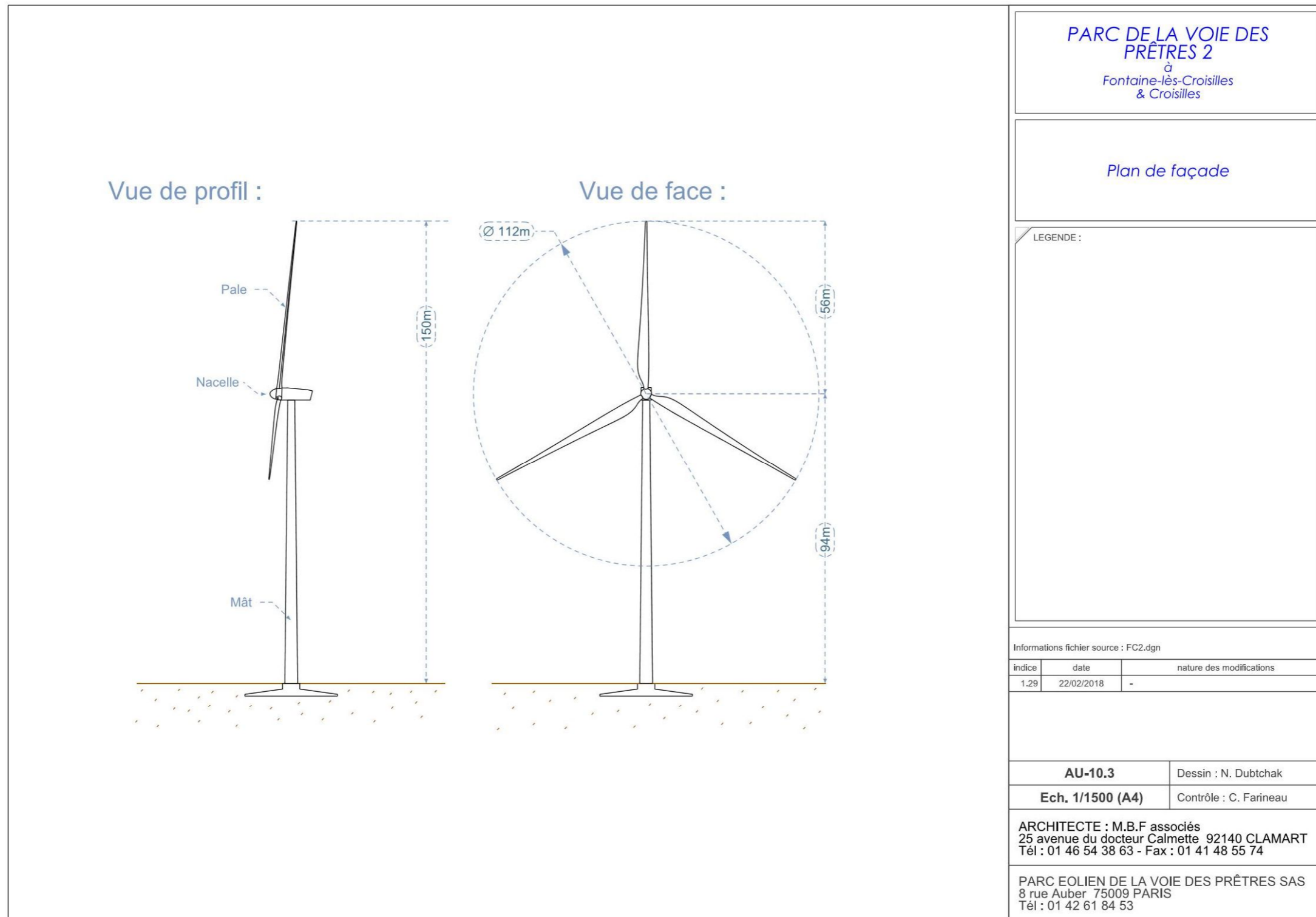
	Latitude	Longitude	Altitude terrain à cet emplacement
Point milieu	N 50 ° 12 39	E 002 ° 54 ' 20	
Point le plus élevé	N 50 ° 11 ' 52 "	E 002 ° 54 ' 17 "	94

Joindre impérativement un extrait lisible d'une cartographie à l'échelle 1/25.000 ou 1/50.000 dans un format A4 uniquement, avec un dessin du projet (copie fortement contrastée en noir et blanc uniquement).
 (Ne pas noircir, griser, hâchurer ou colorier le polygone)

En fonction de la nature des servitudes, un positionnement exact des obstacles pourra être demandé par un organisme de la Défense et sera obligatoire pour pouvoir obtenir une réponse précise et complète.

envaero.zad-sud@inet.air.defense.gouv.fr







MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ
AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT
Direction de la circulation
aérienne militaire

Villacoublay, le 15 FEV. 2017
N° 170564/DEF/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Pierre Reutter
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Madame la préfète du Pas-de-Calais

- OBJET** : construction et exploitation d'un parc éolien dans le département du Pas-de-Calais (62).
- RÉFÉRENCES** :
- a) votre lettre du 19 décembre 2016 (réf. parc éolien de la Voie des Prêtres 2) ;
 - b) code de l'aviation civile notamment son article R.244-1 ;
 - c) décret du 26 août 2016 portant délégation de signature¹ ;
 - d) décret n°2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement², modifié ;
 - e) arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement³, modifié ;
 - f) arrêté du 13 novembre 2009 relatif à la réalisation du balisage des éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes aéronautiques⁴, modifié ;
 - g) arrêté du 25 juillet 1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation⁵.

Madame la préfète,

Par lettre de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère de la défense dans le cadre de la procédure « autorisation unique » pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien comprenant 16 aérogénérateurs d'une hauteur hors tout, pale haute à la verticale, de 150 mètres sur le territoire des communes de Chérisy et Fontaine-lès-Croisilles (62).

¹ NOR DEFD1623431D
² NOR DEVP1401979D
³ NOR DEVP1119348A
⁴ NOR DEVA0917931A
⁵ NOR EQUA9000474A

Après consultation des différents organismes concernés de la défense, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause la mission des forces.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer qu'au titre de l'article R.244-1 du code de l'aviation civile je donne mon autorisation à sa réalisation sous réserve que chaque éolienne soit équipée de balisages diurne et nocturne, en application de l'arrêté de référence g), conformément aux spécifications de l'arrêté de référence f).

Par ailleurs, je donne mon autorisation à son exploitation conformément aux dispositions de l'arrêté de référence e).

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé le commandement de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord de Cinq-Mars-la-Pile de la décision préfectorale.

Dans l'hypothèse d'une acceptation du projet et afin de procéder à l'inscription de ces obstacles sur les publications d'information aéronautique, je vous prie d'informer le porteur qu'il devra faire connaître à la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord ainsi qu'à la délégation régionale Nord-Pas-de-Calais de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord située à Lesquin (59) :

- les différentes étapes conduisant à la mise en service opérationnel du parc éolien (déclaration d'ouverture et de fin de chantier) ;
- pour chacune des éoliennes : les positions géographiques exactes en coordonnées WGS 84 (degrés, minutes, secondes), l'altitude NGF⁶ du point d'implantation ainsi que leur hauteur hors tout (pales comprises).

Enfin, je vous prie d'attirer son attention sur le fait que se soustraire à ces obligations engagerait sa responsabilité pénale en cas de collision avec un aéronef.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Madame la préfète, à l'assurance de ma haute considération.

Pour le ministre de la défense et par délégation,
le général de brigade aérienne Pierre Reutter,
directeur de la circulation aérienne militaire.

étant absent
Le colonel Thierry RAYMOND
Directeur adjoint
Direction de la circulation aérienne militaire

⁶ NGF : nivellement géographique de la France ; référence d'altitude du sol par rapport au niveau moyen des mers

DESTINATAIRE :

- Madame la préfète du Pas-de-Calais.
A l'attention de Mme Nadège Danne
Direction des Politiques Interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement
Rue Ferdinand Buisson
62020 Arras Cedex 9

COPIES EXTERNES :

- Monsieur le délégué régional Nord-Pas-de-Calais de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord.
thibault.dazin@aviation-civile.gouv.fr
- Monsieur le délégué militaire départemental du Pas-de-Calais.
dmd62.chef.fct@intradef.gouv.fr
nathalie.morgan@intradef.gouv.fr

COPIES INTERNES :

- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Nord (BR_100_2017).